



Avril 2016 n°51

Neuv'Echos

Périodique d'informations des Neuvecellois
www.mairie-neuvecelle.fr

Agenda

À LA SALLE D'ANIMATION

Vendredi 8 avril à 20h
Fondue des Associations

Samedi 23 avril à 20h30
Festival «Histoire d'en rire»

Samedi 21 mai à 11h
Cérémonie d'accueil
des nouveaux Arrivants

Dimanche 22 mai
Lou Nove Chat'ni
Vide grenier spécial *Enfant*

Jeudi 26 mai à 19h
Réunion publique de la Municipalité

Samedi 18 et dimanche 19 juin
Exposition Nature et Patrimoine

Jeudi 23 juin à 19h30
Réunion publique Révision du PLU

À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 18 mai
Pour les plus jeunes : *Raconte tapis*

Mercredi 8 juin à 14h
Atelier de découpage

À L'ÉCOLE

Samedi 25 juin
Fête de l'École

À GRANDE-RIVE

À partir du samedi 9 avril
Tir à l'arc

Dimanche 19 juin dès 17h
Fête de la Musique

À partir du mardi 5 juillet
Marchés nocturnes

AUTRES LIEUX

Dimanche 5 juin
NLC : Excursion Lacs du Jura

Samedi 11 et dimanche 12 juin
Olympiades de Neuvecelle

Dimanche 26 juin
Promenade des Mères de famille

■ Edito

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois

Nous sommes très fiers d'avoir accueilli pour plus d'une semaine le tournage du dernier film de Cécile de FRANCE et Reda KATEB. La nombreuse équipe technique et logistique a été séduite par l'écrin exceptionnel que leur proposait notre beau village.

Théâtre, cinéma, conférences, le dynamisme culturel de Neuvecelle n'est plus à démontrer. Vous verrez aussi dans l'article consacré au budget que nous jouissons d'une très bonne santé financière malgré la baisse de la dotation de l'Etat. Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts locaux cette année. Nous le devons notamment à l'attraction que représente notre territoire, et aux valeurs locatives associées. Mais gouverner, c'est anticiper. Si l'on veut préserver cette situation et en maîtriser tous les aspects, nous nous devons de penser le devenir de Neuvecelle pour les 10, 20, 30 années à venir.

Peut-être certains d'entre vous ont peur de voir Neuvecelle se transformer en ville ?

Peut-être certains d'entre vous ont peur de voir fleurir trop de constructions trop hautes ?

Peut-être certains d'entre vous ont peur de voir se développer trop de collectifs imposants ?

Peut-être certains d'entre vous ont peur de voir se multiplier les lits froids ?

Peut-être certains d'entre vous ont peur de voir les espaces verts continuer à disparaître ?

Peut-être certains d'entre vous ont peur que Neuvecelle perde son calme, sa tranquillité, sa beauté, si prisés ?

Rassurez-vous, la révision du PLU ne mènera pas à cela. Bien au contraire, c'est l'outil indispensable dont on dispose aujourd'hui pour pouvoir établir précisément les règles de ce qu'il sera possible de faire demain dans notre Commune en matière d'urbanisme.

J'ai grandi dans ce village, j'y suis profondément attachée et je ne souhaite pas voir Neuvecelle se transformer en une forme que je ne reconnaitrais pas.

Bien sûr, il faut conjuguer notre projet **politique** et les injonctions de l'Etat que nous saurons adapter à nos priorités, tout en accompagnant les mutations nécessaires si l'on veut garder notre bien vivre à Neuvecelle.

Il faut économiser le foncier, c'est une évidence pour tout le monde. Il faut aussi permettre aux familles de continuer à venir s'installer à Neuvecelle afin d'en maintenir le dynamisme démographique, social et économique. Le bâti collectif est une partie de la réponse. Mais là où l'Etat dit densification, nous répondons densification raisonnée et raisonnable. Densifier ne se résume fort heureusement pas à l'accumulation d'immeubles dérangeants. Bien sûr, une révision du PLU provoque nécessairement appréhensions, frustrations et déceptions, mais c'est aussi une formidable chance de protéger notre cadre de vie. Il s'agit d'envisager l'intérêt collectif sur toute autre considération. Ce n'est pas en quelques lignes que je résumerai cette démarche.

Vos peurs sont légitimes.

C'est pourquoi je vous invite vivement à la prochaine réunion publique concernant la révision du PLU le jeudi 23 juin 2016 à 19h30 à la Salle d'Animation. Je vous rappelle aussi que toutes vos propositions sont destinées à être consignées dans le registre de concertation présent en mairie et que je suis à votre disposition pour tout échange à ce sujet, ou d'autres.

Le 26 mai 2016 sera une autre occasion de nous rencontrer. Il s'agira de la deuxième réunion publique du mandat. Nous aurons l'occasion de vous présenter l'ensemble des travaux menés par les différentes commissions et surtout de vous inviter à échanger avec nous.

Je vous laisse découvrir la richesse du dynamisme neuvecellois à travers ce Neuv'Echos.

Toute notre équipe partage la même ambition, œuvrer chaque jour pour que chaque Neuvecellois reste heureux et fier de vivre dans un village accueillant, paisible, dynamique, humain et authentique.

L'arrivée du printemps m'inspire cette pensée d'Anatole France, « *C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore* ». Comme vous, je crois à Neuvecelle paisible, à Neuvecelle active et vivante, à Neuvecelle préservée.

Je vous souhaite un printemps serein et heureux. Et parce qu'il faut pouvoir retrouver des moments de légèreté dans ce monde parfois tellement violent, je vous invite vivement à regarder le riche programme de NLC et à participer à ses nombreuses activités.

Anne-Cécile VIOLLAND

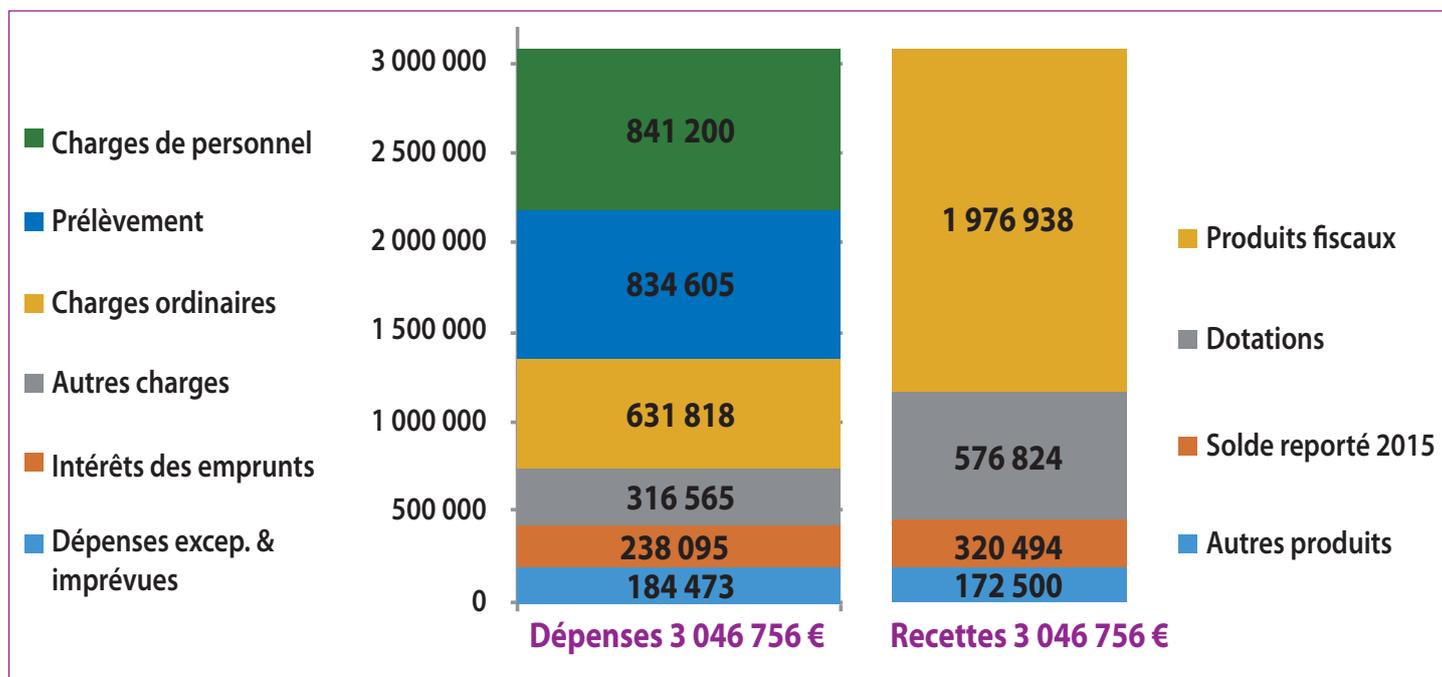
RENDEZ-VOUS DÉSORMAIS ANNUEL : Le Conseil Municipal invite les Neuvecellois à sa réunion publique annuelle qui aura lieu : Jeudi 26 mai à 19h à la Salle d'Animation

Mairie Echos

■ BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal a voté jeudi 24 mars le budget primitif 2016 de la Commune.

Voici les principales caractéristiques de ce budget concernant le **FONCTIONNEMENT** :



• La commune maintient ses taux d'imposition pour la quatrième année consécutive. Donc **il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux.**

• Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 046 756 €.

Les **dépenses** réelles augmentent de 2,93%, alors que les **recettes** réelles sont quasiment au même niveau que 2015 à 2 726 262 €.

Les recettes provenant des impôts sont en augmentation de 1,45 %, mais celles provenant des dotations de l'Etat perdent plus de 10 %. Mais il faut noter que le poids de ces dernières n'est que de 21 % du total de nos recettes ordinaires, alors que les impôts en représentent 56 %.

Le prélèvement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses permettant de financer les investissements) montre une baisse de 25 % et se monte à 834 605 €.

Et voici les principaux **INVESTISSEMENTS** inscrits au budget 2016 :

• Travaux d'aménagement pour la **sécurisation de la RD 21** (avenue de Milly) pour 960 200 € auxquels il faut ajouter 100 000€ pour l'enfouissement des réseaux par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie). Il faut rappeler qu'un montant de 460 000 € était déjà inscrit au budget 2015, mais que les travaux n'ont pas pu débiter à cette date. Ces travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 310 000 €.

• Poursuite du programme visant à améliorer **l'éclairage public** (secteurs Gravanne – Tir aux Pigeons, Flon, Maxilly) pour 70 326 € (dont 48 200 € repris du budget 2015).

• Des **frais d'étude** concernant principalement l'agrandissement de l'école, la révision du PLU pour 299 202 €

Le total des dépenses effectives d'investissement s'élève à 2 237 169 €, auxquelles il faut ajouter le remboursement du capital des emprunts contractés par la Commune pour 330 341 €.

Le financement des investissements s'opère à 71 % par les fonds propres. Les subventions sollicitées du Département participent au financement partiel de certains équipements (sécurisation de la RD21 par exemple). Le recours à l'emprunt pour 385 341 € ne sera entrepris que si les investissements présentés se réalisent en 2016.

Vous pouvez trouver tous les détails de ce budget primitif sur le site de la Mairie : www.mairie-neuvecelle.fr.

■ RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La tournée des fontainiers débutera **le lundi 29 juin.**

Nous remercions les Neuvecellois de leur réserver le meilleur accueil et de leur faciliter l'accès au compteur.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler les Services Techniques au 04 50 75 33 40.



■ POLICE MUNICIPALE PLURICOMMUNALE

Depuis le 1^{er} octobre 2015, le service de Police Municipale Pluricommunale regroupe les communes de Neuvecelle, Lugrin, Maxilly-sur-Léman, Meillerie, Saint-Gingolph et Thollon-les-Mémises.



Il a pour mission d'effectuer plusieurs actions :

- ↳ La surveillance des entrées et sorties d'écoles de manière aléatoire tout au long de l'année scolaire,
- ↳ La surveillance des plages et de la station de ski,
- ↳ La mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif,
- ↳ La verbalisation des infractions routières avec prochainement des contrôles coordonnés avec les services de Police et de Gendarmerie de l'Etat,
- ↳ La lutte contre les incivilités en matière de salubrité (déchets sauvages, animaux errants et propriétaires indécents qui ne ramassent pas les déjections canines)

Le service propose une permanence au Poste de Police situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville de Maxilly-sur-Léman (76 rue Grandvin) le samedi matin de 9h à 12h du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, les autres jours, sur rendez-vous.

Nous invitons les administrés à nous signaler tout incident ou comportement suspect qu'ils constatent sur l'ensemble des collectivités sous notre juridiction afin d'optimiser la vigilance commune.

C'est en travaillant ensemble que nous améliorerons notre sécurité au quotidien.

Nos coordonnées : **Police Municipale Pluricommunale**
Hôtel de Ville - 76 route de Grandvin
74500 Maxilly sur Léman
Email : police.municipale1@free.fr

■ INTERCOMMUNALITÉ ÉCHOS

38 conseillers à la CCPE en 2016, au lieu de 26 en 2015.

Jusqu'en 2015, les communautés de communes avaient une certaine latitude pour définir le nombre de sièges au Conseil Communautaire. Ainsi, la CCPE avait fixé à 26 le nombre de représentants des 16 communes du Pays d'Évian.

Avec la nouvelle loi entrée en vigueur en mars 2015 et le remplacement du Maire de Novel, la CCPE a dû revoir le nombre de conseillers et ainsi le porter à 36 dès début 2016.

Pour Neuvecelle, les deux représentants Anne-Cécile VIOLLAND et Christian RUFFET ont donc été rejoints par Alain HYVERT, élu lors du Conseil Municipal du mardi 12 janvier 2016.

Le nombre de conseillers des autres communes dans la nouvelle structure :

- Évian : 10
- Publier : 8
- Lugrin, Marin et Saint-Paul : 2
- Toutes les autres communes : 1

Fusion de la CCPE et de la 2CVA

2CVA = Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance

CCPE = Communauté de Communes du Pays d'Évian

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose aux communautés de communes de moins de 5 000 habitants de se rapprocher d'une autre communauté, afin de représenter une population totale d'au moins 15 000 habitants. La 2CVA faisant 4 990 habitants, le Préfet a proposé un rapprochement avec la CCPE, constituant un ensemble de population de près de 37 000 habitants. Cette proposition a été acceptée par une grande majorité des Conseils Municipaux des communes concernées.

Cette fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017.

Pour Neuvecelle, Christian RUFFET fait partie du comité de pilotage.

Communication

■ PLAN DE LA COMMUNE

Pour la première fois à Neuvecelle, la commission Communication s'est lancée dans la réalisation d'un plan de la Commune, destiné aux habitants et aux touristes.

Ce plan, réalisé par la société CGEO, présentera au recto l'ensemble des rues de notre commune, avec localisation des principaux lieux publics. Au verso, il sera l'occasion de présenter le patrimoine culturel et naturel de Neuvecelle, et de mettre en relief quelques balades permettant de le découvrir.

Ce plan, se présentant sous forme d'un dépliant, sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Neuvecelle et sera mis à disposition des professionnels du tourisme au début de l'été.

■ NEUV'ÉCHOS

Suite au dépôt de bilan de l'imprimerie Vuattoux qui réalisait jusqu'à maintenant les Neuv'Échos, nous avons décidé de confier ces travaux à la société LG Impression. Nous leur souhaitons bonne chance pour ce nouveau challenge !

■ NOUVELLE VERSION DU SITE INTERNET

www.mairie-neuvecelle.fr

Le site de la Commune a fait l'objet d'un toilettage de printemps, avec une page d'accueil révisée, un agenda optimisé, des menus restructurés, des rubriques enrichies et complétées et une navigation facilitée.

Cette nouvelle version permet également aux responsables d'associations de Neuvecelle de rédiger directement un article sur le site. Alors, bonne visite !



Et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en écrivant à

communication@mairie-neuvecelle.fr.

Ecol'Echos

■ RENTRÉE SEPTEMBRE 2016

Inscriptions : Nous rappelons que les parents d'enfants nés en 2013 désireux d'inscrire leur enfant à l'école, doivent venir en Mairie **avant le vendredi 20 mai** avec livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile récent (EDF, téléphone).

Une réunion organisée par Véronique VUARGNOZ, directrice de l'école maternelle est prévue le lundi 23 mai à 18h à l'école.

Les parents d'élèves actuellement en Grande Section de maternelle (nés en 2010) doivent également passer en Mairie pour confirmer leur inscription à l'école élémentaire avant le **vendredi 20 mai**. Les éléments à fournir sont : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile récent (EDF, téléphone), et éventuellement l'attestation de radiation de l'établissement scolaire précédent.

Rythmes scolaires : l'organisation actuelle des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sera reconduite pour l'année scolaire 2016-2017. Les TAP se déroulent donc le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Les tarifs appliqués en 2015-2016 restent inchangés pour la prochaine année scolaire.

Effectifs et nombre de classes : les effectifs stables prévus en maternelle et élémentaire à la rentrée 2016 permettent de conserver le même nombre de classes soit 4 classes de maternelle et 6 classes en élémentaire.

Équipement informatique : En complément des ordinateurs installés dans chaque classe, la Mairie a décidé en coordination avec les enseignants d'équiper toutes les classes élémentaires de vidéoprojecteurs, dont 4 interactifs à ultra courte focale, et 2 classiques.

■ EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Suite aux consultations faites durant l'automne 2015, nous entrons maintenant dans la période du concours d'architecture concernant cette extension. Les travaux devront être remis à la mairie d'ici fin avril et le jury devra rendre sa décision fin mai. Une exposition des rendus d'architecte retenus sera organisée afin que chacun puisse se rendre compte de ce projet structurant pour notre centre village.

L'opération a été volontairement établie en tranches distinctes et indépendantes afin de pouvoir financer cette opération selon les ressources de la commune et les subventions et aides que nous espérons récolter. Le but étant que cette extension et l'ajout d'un bâtiment de services ne mettent pas en danger les finances municipales mais répondent à un véritable besoin en termes d'accueil des élèves et d'offres de services à la population.



Urbanisme

■ RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Depuis notre dernière réunion publique du 2 décembre 2015, et la présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), présentant les axes définissant les objectifs de cette révision et de l'utilisation du sol communal, le groupe de travail a commencé le travail sur l'écriture des pièces réglementaires du PLU (document graphique, règlement, orientation d'aménagement et de programmation). Pour rappel, le PADD, débattu lors du conseil municipal en date du 26 novembre 2015, pourra encore évoluer afin d'y intégrer les dernières réflexions des élus.

Nous avons également choisi, par délibération du Conseil Municipal en date du 24 mars 2016, de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à la partie réglementaire du Code de l'Urbanisme et à la modernisation des PLU, et ce afin d'être en accord avec les futurs documents supra-communaux tels que le SCOT du Chablais. Nous aurons ainsi la possibilité d'intégrer, dans notre

règlement, des articles plus ciblés et répondant aux problématiques concrètes de certaines futures zones porteuses de développement.

Nous vous invitons **le 23 juin 2016** pour une réunion publique durant laquelle vous sera présentée la traduction du PADD dans le volet réglementaire du PLU.

Le **Plan Local d'Urbanisme** ou **PLU** est établi pour une durée indéterminée dans un but d'intérêt général et ne peut répondre à la somme des intérêts particuliers. Toutefois, la concertation avec la population doit permettre à toutes et tous de donner son avis et ses arguments concernant les objectifs décrits.

Nous sommes du reste à votre disposition pour toute information concernant cette révision et espérons vous voir nombreux lors de cette réunion publique.

■ SÉCURISATION RD 21

Le projet fait actuellement l'objet d'une concertation avec l'arrondissement des routes départementales pour des aspects techniques et pour une planification concertée et efficace des travaux.

Le phasage des travaux, proposé au CD74, est le suivant :

Secteur Odalys - Chez Seuvay : mi-juillet/mi-septembre 2016

Secteur Verlagny (accès mairie et arrêt bus) : septembre 2016 (après la rentrée scolaire), durée 1 mois maximum

Secteur Mairie - Banc Vert : octobre-novembre 2016, durée 2 mois

Secteur Maraiche - Banc Vert : durée prévisionnelle 2,5 mois, au printemps 2017

Ces travaux pourront amener la mise en place de feux tricolores en alternat automatique.

■ SALLE D'ANIMATION

Il a été procédé à la réfection du sol et au changement des stores.



■ ORDURES MÉNAGÈRES

Un nouveau site de conteneurs enterrés a été mis en place rue du Pré des Portes, qui a permis la suppression de nombreux bacs roulants.

Il est programmé l'extension du site de l'église par l'ajout d'un mollock « ordures ménagères » et par la création d'un nouveau site dans le secteur du chemin de la Croix.



■ MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La première phase de réhabilitation qui concernait le secteur du « Pré des Portes » s'est achevée fin janvier 2016. Pour 2016, un nouveau programme a été mis en place qui concerne les secteurs suivants :

- ↳ Chemin de Gravanne/avenue du Tir aux Pigeons : 60% d'économie
- ↳ Impasse du Flon : 56% d'économie
- ↳ Avenue de Maxilly, du carrefour de Maraïche au chemin des Houches : 40% d'économie.

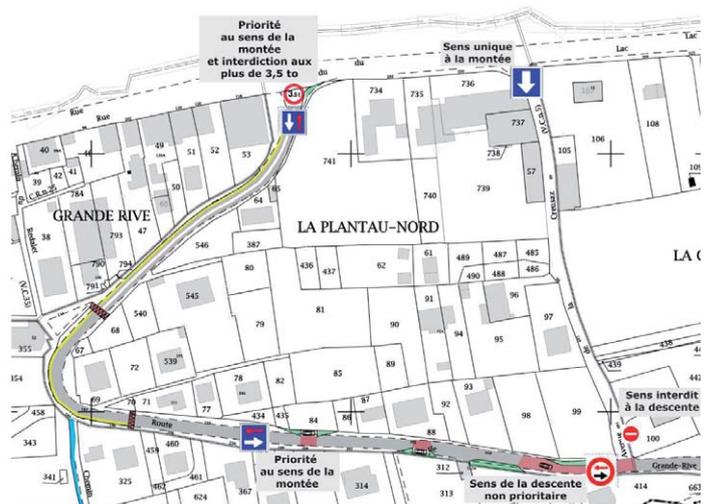


■ PLACE DE L'ÉGLISE

Dans le cadre du déploiement de la **fibre optique** , un local dit SRO « sous-répartiteur optique » doit être implanté près du bâtiment abritant les toilettes publiques. Celles-ci devant être mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), la Municipalité profite de ces travaux pour réaliser un aménagement d'ensemble qui s'intègre au mieux dans le quartier.

■ VOIRIE COMMUNALE

- ↳ Les enrobés de l'avenue de Valère ont été refaits
- ↳ Le chemin des Bois de Maraïche (chemin d'accès au Parc de Neuvecelle) fait partie de la prochaine campagne de réfection de la voirie communale (printemps-été 2016)
- ↳ La partie basse de l'avenue de la Creusaz (entre la rue du Lac et la route de Grande-Rive) sera bientôt mise en sens unique dans le sens montant. Dans le même temps et afin de limiter la vitesse des véhicules, la partie basse de la Route de Grande-Rive sera aménagée avec des chicanes avec priorité dans le sens montant.



■ CIMETIÈRE

Deux columbariums supplémentaires de 24 places chacun vont être installés.

Vie Sociale

■ TIR À L'ARC activité renouvelée à Grande-Rive

Dominique PERRIN, maître nageur, maître plongeur et animateur de tir à l'arc revient installer **son stand de tir à l'arc sur Grande-Rive** à côté de l'hôtel Panorama, **dès Avril** avec du matériel de qualité et des conseils avisés aux tireurs débutants. Cette activité rouvrira ses portes le samedi 9 avril et sera accessible de 10h à 12h et de 14h à 18h, quotidiennement pendant les vacances scolaires, et uniquement les mercredis et weekends aux mêmes horaires hors vacances scolaires, au tarif inchangé de 5€ la demi-heure. Cette activité s'adresse aux grands et aux plus petits à partir de 6 ans.



Dominique vous attend nombreux et vous accueillera toujours avec le même enthousiasme. Ce n'est pas tout, il réserve également une **surprise** aux plus grands (à partir de 12 ans) : une nouvelle activité en plus dans la suite du tir à l'arc : **du balltrap en archerie**...

Alors venez découvrir cette nouvelle discipline...

■ NOUVEAUX ARRIVANTS SUR NEUVECELLE DEPUIS 2014

La Municipalité vous invite tous et vous donne rendez-vous le samedi 21 mai à 11h, à la Salle d'Animation afin de vous souhaiter la bienvenue sur la commune.

Cette rencontre n'ayant pas eu lieu en 2014 ni en 2015, la Municipalité invite tous les habitants récemment installés sur la Commune depuis 2014 à venir rencontrer l'équipe municipale. Cette cérémonie est l'occasion de faire connaissance entre nouveaux habitants et équipe municipale, de présenter la Commune, de répondre aux diverses questions. Chers nouveaux Neuvécelloises et Neuvécellois, l'équipe municipale se réjouit d'avance de vous rencontrer et vous prie de contacter le secrétariat de mairie au 04 50 75 03 45 afin de confirmer votre présence avant le 15 mai.

■ JEUNES@NEUVECELLE

Dans le cadre du projet municipal de donner la parole



et l'initiative aux jeunes Neuvécellois (12-17 ans) dans la vie du village, la Municipalité a décidé de bénéficier du soutien et de l'expérience de l'ANACEJ, association nationale qui accompagne les collectivités dans la création et l'animation de comité de jeunes. Ainsi, la commune a participé à 3 jours de formation au sein de l'ANACEJ en janvier et mars afin de mieux cerner les enjeux, identifier les écueils à éviter, et définir les étapes clés d'un tel projet. Les objectifs principaux de la Municipalité dans la création d'une telle instance sont : favoriser et soutenir les idées des jeunes neuvécellois, les valoriser, leur apprendre à générer des projets d'intérêt général, à les mener, et à les concrétiser ; initier les jeunes à la démocratie participative et à la citoyenneté.

La prochaine étape est de constituer un pré-groupe de jeunes Neuvécellois afin d'affiner la feuille de route avant la mise en place de cette instance sur Neuvecelle. **Merci de contacter directement le groupe d'élus en charge de ce projet à cette adresse email afin d'être informé de la première rencontre entre jeunes et élus : jeunes@neuvecelle.fr**

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

nouveauté 2016 - uniquement sur inscription avant le 30 juin

Comme précédemment annoncé dans le Bulletin municipal et le dernier Neuv'Echos, **ce concours est proposé désormais sur inscription** uniquement afin de recentrer l'attention portée par le jury sur les maisons et les balcons qui le souhaitent. Pour cela, vous pouvez vous inscrire ou surtout inscrire vos voisins qui méritent d'être remarqués et récompensés en contactant le secrétariat de mairie avant le 30 juin. Le jury se déplacera sur une journée de juillet pour observer et apprécier les jardins ou balcons des candidats avant d'établir le traditionnel palmarès.



■ EXPOSITION NATURE ET PATRIMOINE par Martine RÉGNIER et ses élèves neuvécellois, les 18 et 19 juin à la Salle d'Animation

Cette exposition réunira les travaux de toute une année des enfants ayant participé aux ateliers de Martine RÉGNIER, artiste et professeur d'arts plastiques, dans le cadre des temps d'activités périscolaires de Neuvecelle, mais pas que... il y aura également une performance artistique vivante le samedi.

■ TOURNAGE DU FILM « DJANGO MÉLODIES » SUR NEUVECELLE ET LES ENVIRONS.

Neuvecelle a eu la chance et l'honneur d'accueillir le tournage d'un long métrage sur la vie du virtuose Django REINHARDT. Ce film est réalisé par Etienne COMAR avec dans les rôles principaux Reda KATEB et Cécile DE FRANCE. Le tournage a eu lieu sur les bords du Léman afin de rendre hommage à Django REINHARDT, ayant vécu à Thonon Les Bains pendant une période de sa vie lorsqu'il cherchait à rejoindre la Suisse pour fuir l'occupation allemande des années 40.



Le tournage s'est déroulé sur Neuvecelle pendant la semaine du 21 au 25 mars, sur un terrain privé situé à l'arrière de l'Eglise, sur lequel a été reconstitué un camp tzigane de l'époque, un décor remarquable constitué d'anciennes roulottes. Le tournage s'est clos le vendredi dans la nuit avec l'incendie impressionnant d'une roulotte. Les classes de l'école élémentaire ont eu l'occasion de visiter ce décor et d'observer le travail de reconstitution. L'équipe du film, les camions, la réquisition du parking et de la salle d'animation, la présence d'une nacelle ne sont pas passés inaperçus dans la vie du village. L'équipe du film et la municipalité remercient tous les Neuvecellois et les associations qui ont été impactés par cet événement culturel pour leur compréhension et leur collaboration.

■ SORTIE DES MÈRES DE NEUVECELLE LE DIMANCHE 26 JUIN

Le programme est en cours de finalisation. Les inscriptions seront ouvertes mi-mai auprès du secrétariat de mairie. Cette journée, que l'on souhaite ensoleillée, est toujours un moment de convivialité, de détente, d'échanges et de rencontres entre Neuvecelloises de tous âges.



Photo de la sortie 2014 en Suisse

■ CHAMPIONS ÉQUESTRES



Lors des Championnats de France équestre 2015 à Lamotte Beuvron, trois Neuvecellois ont été mis à l'honneur en montant sur le podium.

- **Pauline PINEIRO** a remporté la deuxième place en Poney 2 catégorie cadet excellence en équipe.
- **Camille PERNOLLET** est aussi montée sur la deuxième marche du podium en Poney 2 catégorie cadet 1 en individuel.
- Et pour finir, **Baptiste EICHNER** a fini deuxième en Poney 1 D catégorie benjamin en individuel.

Nous les félicitons tous les trois pour leur très jolie performance et leur souhaitons encore beaucoup de réussite dans leur sport.

■ MARCHÉ NOCTURNE D'ÉTÉ

Il reprendra ses quartiers pour une deuxième édition **sur Grande-Rive et Petite-Rive tous les mardis de juillet et d'août de 18h à 21h.**

Le comité d'organisation regroupant les communes de Maxilly et Neuvecelle est au travail. L'objectif pour 2016 est d'étoffer les stands de produits alimentaires en privilégiant les commerçants de produits locaux. Il y aura également des artistes et artisans locaux qui exposeront à la vente leur travail (bijoux, céramique, loisirs créatifs...).



Vie Sociale

■ APRÈS L'HIVER, LE PRINTEMPS ...

Début avril, le printemps revient !

La végétation sort de son hibernation, et les jardiniers ressortent leur tondeuse.

C'est le moment de rappeler quelques règles élémentaires du « **Vivre ensemble** » :

Vous utilisez une tondeuse, une scie, ou tout matériel bruyant susceptible de gêner vos voisins.

Voici les heures pendant lesquelles vous pouvez entreprendre ces travaux :

Usage de matériels bruyants	Horaires
Jours ouvrables	De 7h à 20h
Samedis	De 7h à 13h Et de 15h à 20h
Dimanches et jours fériés <i>(sauf lundi de Pâques et de Pentecôte)</i>	Interdit

Enlèvement des encombrants :

Vous devez appeler la Mairie pour vous inscrire, les prochains passages sont :

Jeudi 12 mai

Jeudi 21 juillet

Jeudi 8 septembre

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lugrin :

Du lundi au samedi (fermée le mardi)	Matin	Après-midi
Du 1 ^{er} novembre au 30 avril :	10h à 12h	13h30 à 17h
Du 1 ^{er} mai au 31 octobre :	9h30 à 12h	13h30 à 18h

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la Vie Pratique sur le site www.mairie-neuvecelle.fr.

■ ADMR

L'ADMR Rive Est du Léman propose une Halte-Garderie aux familles d'enfants scolarisés à l'école de Neuvecelle.



Inscriptions pour la rentrée de septembre 2016

Le dossier « Demande d'Inscription » est disponible auprès des animatrices de la Halte-Garderie, au bureau de l'ADMR à Lugrin ou sur le site de la Mairie de Neuvecelle www.mairie-neuvecelle.fr

Il est à rendre au plus tard le 6 mai 2016

(Les inscriptions tardives seront prises en compte en fonction des places disponibles)

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- ➔ joindre la Halte-Garderie au 06 18 82 30 08
- ➔ passer à la salle d'accueil de la Halte-Garderie :

Sylvaine, Inca et Claire vous accueilleront et répondront à toutes vos questions.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30-8h20 et 16h30-18h30

Mercredi : 7h30-8h20 et 11h30-12h30

- ➔ prendre rendez-vous au bureau de l'ADMR à Lugrin

ADMR RIVE EST DU LEMAN

Place de la Mairie - 74500 LUGRIN - tél. 04 50 76 11 41

accueil.riveestduleman@fed74.admr.org

Bureau ouvert :

Lundi 14h00 à 16h30, Mardi, Jeudi et Vendredi 9h00 à 12h00



L'équipe de la Halte-Garderie : Claire, Sylvaine, Inca

Les tarifs au 1 ^{er} septembre 2016 :	Tarif 7+ : pour une fréquentation individuelle moyenne de 7 heures ou plus par semaine	Tarif 1 : pour une fréquentation individuelle moyenne de 1 à 6 heures par semaine
1 ^{er} enfant gardé de la famille	2,70 € /heure	3,10 € /heure
2 ^{ème} enfant gardé	2,40 € /heure	2,80 € /heure
3 ^{ème} enfant (et +) gardé	2,20 € /heure	2,60 € /heure

L'Association ADMR met à disposition des personnes qui le souhaitent des aides ménagères ou des auxiliaires de vie pour assurer une aide dans les actes quotidiens de la vie : ménage, repassage, aide à la toilette, aux repas, accompagnement pour des courses ou des promenades.

Actuellement, **nous recherchons pour des embauches** des personnes titulaires du diplôme d'auxiliaire de vie sociale (AVS) ou ayant une expérience dans le domaine de l'aide à autrui.

De plus, si vous avez un peu de temps, vous serez les bienvenus pour intégrer l'équipe des bénévoles, pour des tâches selon votre choix : gestion, visites à domicile.

N'hésitez pas à contacter l'Association aux coordonnées indiquées.

Assoc'Echos

■ LE MARQUE PAGE

Pour tous les goûts et tous les âges !



Pour les adultes (et enfants à partir de 6 ans)

(Mercredi 8 Juin de 14h à 16h) :



Atelier de découpage papier et d'initiation au théâtre d'ombres proposé par Elsa BROUZE de la compagnie « Dryades ».



Pour les ados :

Mang'Ados, (du 3 mai au 20 mai) : un espace à l'usage exclusif des adolescents où il sera formellement recommandé d'être allongé pour mieux lire !

Pour les plus jeunes (mercredi 18 mai) : un Raconte Tapis « Trois grains de riz »

■ HANDBALL



Les petits handballeurs en herbe ont repris depuis deux mois et demi le chemin des terrains. Enthousiastes et désireux d'apprendre, l'équipe est toujours aussi motivée.

Le dernier week-end de février, ils ont participé au défilé du carnaval d'Evian, sur le char décoré sur le thème de la jungle. Malgré le froid, ils étaient ravis de se retrouver en plein cœur de la ville avec d'autres catégories d'âge. Puis retour au terrain, ils ont préparé assidûment le tournoi du Printemps le 13 Mars à Annemasse. Puis est venu le tournoi du Poisson le dimanche 3 Avril.

Les entraînements pour les enfants de 2008 et 2009 ont lieu le mercredi de 16h à 17h30 et pour les plus petits nés en 2010 et 2011, le samedi de 10h30 à 11h30 au gymnase de la Léchère.



Il n'est pas trop tard pour faire découvrir le handball à votre enfant. Pour toute information, vous pouvez consulter notre site: www.eviansportshandball.com ou appeler au 06 74 03 16 57.

La secrétaire, Alexandra DUQUESNE

En solo, en tandem, en famille (du 17 mai au 24 juin) : « Qui a refroidi Lemaure ? » Un polar expo à découvrir. Une aventure interactive vous invitera à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes. (en libre accès)



Animations gratuites mais sur Réservation :
Bibliothèque
Le Marque Page,
Tél : 04 50 75 01 77

■ NYAMAGUÈ

L'Association Nyamaguè continue à partager, s'amuser et à participer à l'animation et à la vie de la commune de Neuvecelle.

En plus de ses cours de danse Coupé Décalé/N'Dombolo hebdomadaires, elle organise des stages de danse africaine traditionnelle réguliers, ainsi que des stages de danse Ragga chaque premier mercredi des vacances scolaires.

Le 30 janvier a été pour nous une belle journée avec différentes animations au cœur de la ville.

L'après-midi, plus de 30 stagiaires (débutants ou non) sont venus danser sur les rythmes africains et découvrir la danse avec Doudou et ses musiciens.

Le soir, un repas dansant très réussi a été organisé en collaboration avec l'association « Ponts et Liens du Chablais ». Plusieurs animations s'y sont succédées grâce à la participation généreuse et amicale de plusieurs groupes, notamment Skuma Wiki (batucada de Thonon), Tango Passion (Tango Argentin), Doudou et ses musiciens (danse africaine), etc...

Les Danseuses de Nyamaguè ont également participé au Carnaval d'Evian et ont fait bel effet avec leurs beaux déguisements !

Notre prochaine soirée est prévue le 2 Juillet 2016, prenez note !



Toutes les informations et l'actualité de l'association sur le Facebook Asso Nyamaguè ou la boîte mail : nyamague@gmail.com.

Assoc'Echos

■ COME'N DANSE

Le 12 avril 2014, l'association COME N'DANSE avait reçu le club du « CHAT DANSANT » situé à Saint-Jean-de-Chevelu en Savoie.

A cette occasion, nous avons organisé un stage pour travailler la technique et quelques figures tous ensemble et nous avons clôturé la journée par un buffet canadien et une soirée dansante.

Ce dimanche 6 mars, nous avons à notre tour été invités par nos amis à leur thé dansant.

Noëlle, notre présidente a organisé le déplacement avec efficacité et nous avons tous passé une excellente journée en mêlant nos savoir-faire à ceux de nos amis savoyards. Les valse, les tangos, les pasos, les rocks se sont succédés avec frénésie et nous avons pu tous exercer nos talents avec bonheur et passion.

A bientôt pour une nouvelle rencontre...



■ LES LUTINS DU LÉMAN... GRANDISSENT !

L'association, qui a vu le jour le 1er juin 2015, connaît un franc succès : environ 60 adhérents d'Evian à St-Gingolph à son actif.

Ouverte jeudi matin de 8h45 à 11h15 (hors période scolaire) à la Maison des Associations de Neuvécelle, la salle ne désemplit pas. Environ 30 bambins de 0 à 3 ans viennent y jouer, se sociabiliser et partager avec les autres enfants. Joyeux brouhaha et rires font partie du rendez-vous hebdomadaire !

L'équipe des Lutins souhaite la bienvenue à ses nouvelles recrues : Aurélie JACQUIER, secrétaire, Pascale GHARBI, secrétaire adjointe, Maud TISSERAND, trésorière, qui remplace Laure HEURTREY que nous tenons à remercier pour son travail et son investissement au sein de l'association. Cindy LAFOND et Sylvie CHARRON sont toutes deux responsables des activités manuelles depuis le mois de janvier. Grâce à leur expérience en crèche privée, les ateliers sont créatifs et adaptés aux petits.

L'équipe désire proposer des ateliers spécifiques, comme l'initiation au portage, apprendre à masser bébé mais aussi une conférence autour de la parentalité numérique (comment gérer les nouvelles technologies face à nos enfants ?), tout cela organisé par des professionnels.

Des sorties familiales seront également au programme au début du printemps avec une visite à la Chèvrerie des Thoules à Abondance, une montée en télécabine à Thollon (randonnée et pique-nique) et

■ LE JARDIN DES SONS À L'HEURE D'ÉTÉ ...

En janvier dernier, le Jardin des Sons a rendu visite à l'harmonie de Vacheresse lors d'un concert qui a fait salle comble. Et dès le samedi 9 avril, retrouvez-le en compagnie du Chœur du Brevon à la salle des fêtes de Belleaux pour une nouvelle soirée musicale. Quelques semaines plus tard, c'est avec un immense plaisir qu'il recevra la chorale italienne Don Pietro GOTTARDI de Caselle après leurs retrouvailles en octobre dernier. Ce sera surtout l'occasion de proposer le samedi 23 avril à l'église d'Evian un concert aux accents méditerranéens.

Le troisième temps fort qui clôturera en apothéose cette nouvelle saison aura lieu le samedi 2 juillet à Lugrin. Cette soirée exceptionnelle, en partenariat avec l'Harmonie Jeanne d'Arc de Lugrin, offrira au public l'histoire de Starmania, opéra-rock mythique de Michel BERGER et Luc PLAMONDON. Sur scène, une centaine de participants, musiciens ou chanteurs, sous la baguette de Lucie DEPRAZ, directrice de l'Harmonie et de Sébastien CHATELAIN, chef de chœur. Un défi comme les aime le groupe, avec du travail, mais surtout la découverte d'un nouvel univers pour de nombreux choristes. Réservez d'ores et déjà votre soirée, nous vous attendons nombreux !



la découverte de la caserne des pompiers à Evian. Les inscriptions se font le jeudi matin sur place.

L'association est heureuse d'ouvrir ses portes aux 3-6 ans le mercredi après-midi à partir de 15h jusqu'à 17h30. La période d'essai est prévue dès le premier mercredi de mai jusqu'à fin juin 2016.

L'équipe des Lutins

■ TANGO PASSION

«Une émotion qui se danse, une danse nommée désir : le tango argentin»



La passion s'est ajoutée à notre association de Tango Argentin, pour devenir « TangoPassion ». Les ingrédients restent les mêmes pour vous faire danser à Neuvecelle et dans tout le Chablais. Ambiance conviviale, musique et de nombreux pas à découvrir vers l'harmonie du couple dans la danse.

A la portée de tous, pour le plaisir de vivre le tango et pas seulement le regarder, venez rencontrer l'association « Tango Passion » chaque lundi soir de 19h30 à 21h30 à la Maison des Associations. Des sorties Milonga (bal de tango) sont régulièrement effectuées dans la région. Cette saison nous organiserons, chaque mois, une milonga au château de Ripaille.

Nous remercions vivement notre Maire, Mme Anne-Cécile VIOLLAND de sa participation à notre Bal du 17 janvier 2016.

Editions 2016 : 14 février - 27 mars - 24 avril - 5 juin

TANGO PASSION - Maison des Associations
520 Avenue de Maxilly - 74500 NEUVECELLE
Président : Arsène KABRANE - Tel: 06 48 45 06 60
Email: kabrane.arsene@wanadoo.fr

■ LOU NOVE CHAT'NI

Après la trêve hivernale, l'association des parents d'élèves Lou Nove Chat'ni, se remet au travail de plus belle pour financer les projets de nos chères têtes blondes. Et cette année est placée sous le signe des nouveautés, avec **la soirée Karaoke du 2 avril** et un **vide grenier spécial enfant** organisé le dimanche 22 mai sur le parking de la Salle d'Animation de Neuvecelle. Alors, réservez dès à présent cette dernière date et commencez le tri des vêtements, livres et autres jouets de vos enfants !

Bien évidemment, l'APE conserve ses rendez-vous incontournables et vous attend nombreux le samedi 25 juin pour la traditionnelle **Fête de l'école** qui clôturera une année scolaire riche en événements.

Enfin, l'association s'est mise à l'heure des nouvelles technologies et a créé une page Facebook qui servira de lieu d'échanges et de communication. N'hésitez pas à aller y faire un tour et à nous suivre sur la communauté « APE Neuvecelle Lou Nove Chatni ».



Lou Nove Chatniment Vôtre.

■ THÉÂTRALEMENT VÔTRE

Théâtralement Vôtre propose de travailler pendant l'année scolaire sur un texte contemporain de comédie ou de boulevard, présenté à Neuvecelle ainsi qu'aux festivals locaux. Cette troupe d'adultes amateurs donne des outils de travail d'acteurs et de mise en scène dans la joie et la bonne humeur !

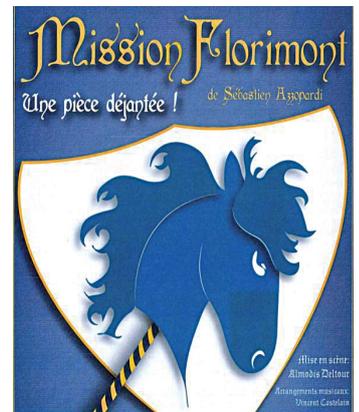
Théâtralement Vôtre organise et présente chaque année son Festival Neuvescène le premier week-end d'octobre.

Cette année, ce sera les 7-8-9 octobre 2016 à la Salle d'Animation de Neuvecelle : renseignements complets sur notre site internet.

Théâtralement Vôtre a joué récemment «Mission Florimont» de Sébastien AZZOPARDI : les 26 et 27 mars à la Salle d'Animation de Neuvecelle et le 2 avril à l'auditorium du collège de Margencel au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

Prochaines représentations : à partir de septembre 2016, voir détails sur notre site internet : www.theatralementvotre.fr

**Contact troupe : Almodis DELTOUR
almodispm@yahoo.fr - 06 10 21 31 74**



■ CLUB DE L'AMITIE

Après 10 ans à la tête du club, Marguerite a passé la main en novembre dernier. Ce club, elle l'a mené avec une belle énergie jusqu'à ce que la maladie ait raison d'elle : ce début février, nous lui avons dit adieu.

C'est désormais autour de Paulette DURET, qui a été plébiscitée pour en reprendre les rênes, que nous poursuivons nos rencontres du jeudi.

Bienvenue à Marcel BOCHATON et Charles LAZARETH que nous avons accueillis à la rentrée, portant ainsi à 5 l'effectif masculin. Messieurs, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Jeudi 24 mars, nous nous sommes retrouvés pour le loto de Pâques : des parties animées ont permis à certains de repartir avec lapins,



poules et œufs en chocolat. Ah ! Les gourmandes et les gourmands !! Pour notre prochaine sortie fixée en avril, nous nous retrouverons au restaurant.

Le Comité

Neuvecelle Loisirs et Culture



Les évènements à venir

■ 3^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL « HISTOIRE D'EN RIRE »

Samedi 23 avril à 20h30

C'est la 3^{ème} édition du festival « Histoire d'en Rire » de Neuvecelle. Fort de son succès, le festival ne cesse de grandir et de se faire connaître pour le plus grand plaisir des organisateurs.



Cette année, retrouvez en première partie, les humoristes amateurs locaux pour une scène ouverte avec : José et Patrice, Odette LERBOULET, Fred CHEssel et les Bergers et Bergères en Folie.

Deux humoristes du Sud de la France se partageront la deuxième partie de soirée : Guillaume BAURET avec un extrait de son spectacle alliant personnages hauts en couleur et univers déjantés, pour replonger dans vos rêves de gosses. Hilarant, délirant, attachant...

Puis Hassan MOUKIFI, jeune marocain qui vit à Monaco qui se moque de lui-même avec finesse et classe... C'est une touche voulue dans l'écriture... l'absence de vulgarité et de blagues faciles.

Tout un programme pour vous faire passer une soirée anti-morose : fous rires assurés !

Tarifs : 15 € - Adhérent NLC : 10 €

Billets en vente auprès de Neuvecelle Loisirs et Culture et à la Mairie de Neuvecelle

■ EXCURSION RÉGION DES LACS DU JURA

Dimanche 5 juin – départ 7h de l'église de Neuvecelle

Au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura et de la région des Lacs, vivez une expérience unique dans un lieu magique.

Matin : Cultivez votre âme d'enfant en visitant le Musée du Jouet.

Déjeuner : Embarquement pour un déjeuner-croisière sur le Lac de Vouglans qui inonde la vallée de l'Ain. Vous voguez sur les eaux turquoise du lac.



Après-midi : Visite du Musée des Cascades et balade autour des cascades du Jura.

Tarifs : Plein Tarif : 70€ - Adhérent : 65 €

Le tarif comprend : le transport et les transferts en bus, les visites des Musées, le repas et les boissons sur le bateau-croisière et la balade.

Inscrivez-vous dès maintenant jusqu'au 27 mai. Sous-réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (50 personnes)

■ OLYMPIADES

Samedi 11 et dimanche 12 juin

Rencontre et animations entre les habitants de Neuvecelle et environs. Formez vos équipes !

Ballons sauteurs, course de garçon de café, baby-foot géant, des jeux toujours plus amusants d'années en années !

Gratuit – Inscription obligatoire auprès de Thierry BUTTAY (06 14 58 67 71) ou de l'association NLC.

■ GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE PLAGE DE GRANDE RIVE

Dimanche 19 juin – dès 17h

Neuvecelle et Maxilly s'associent pour organiser la deuxième édition de la Fête de la Musique sur la plage de Grande-Rive / Petite-Rive.

Pas loin de mille personnes étaient au rendez-vous l'an dernier ! De quoi encourager les organisateurs à renouveler l'évènement cette année.

Au programme :

Scène ouverte (tous les groupes qui souhaiteraient participer sont les bienvenus)

Menez Band (celtic)

Sonia Laden (pop/folk)

Vinyl (pop/rock)

Nyamaguè (danse africaine)

Phenix (chorale)

Et bien d'autres groupes !

Buvette et petite restauration sur place.



■ PATRIMOINE INSOLITE !

Exposition participative et animation du 16 au 25 septembre 2016

Chers citoyens, sortez vos curiosités et faites-les découvrir lors de cet évènement !

Que ce soit un meuble, une pièce de collection, un talent de chanteur, de poète, un don culinaire, une passion artistique, afin que vos voisins, vos amis, les amis de vos voisins, vos futurs amis, profitent de vos trésors !

Selon vos désirs, nous pourrions mettre en scène vos acquis, vous écouter, et déguster vos recettes, recréer votre petit univers, lors des journées du patrimoine du 16 au 25 septembre 2016 à la Salle d'Animation de Neuvecelle.

Merci de nous faire vos propositions avant le 30 mai 2016.

Contact : Neuvecelle Loisirs et Culture
3, rue de l'OPAC - Place de Milly 74500 Neuvecelle
Tel. : 04 50 70 13 36 ou 07 81 85 67 85
Mail : nlc74500@live.fr
Site internet : <http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

Les horaires de permanences changent !

Mardi : 16h - 18h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 10h - 12h et 13h - 18h

